



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS



Réserve naturelle régionale des Partias

Rapport d'activités 2018



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRÉ

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



cdc
biodiversité



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour objet d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

François GRIMAL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de l'association locale

Magali GOLIARD et Amine FLITTI, Directeurs adjoints de l'association locale

Adresse du siège social

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur - Villa Saint Jules - 6 avenue Jean Jaurès - 83400 HYERES

Tél. : 04.94.12.79.52 - Fax. : 04.94.35.43.28 - E-mail : paca@lpo.fr - Site : <http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Vanessa FINE, responsable Programme Hautes-Alpes - conservatrice de la RNR des Partias

Courriel : vanessa.fine@lpo.fr

Relecture

Anaïs MERDRIGNAC, volontaire en service civique en 2018

Date

31 janvier 2019

Citation recommandée

LPO Provence Alpes Côte d'Azur (2018). Réserve Naturelle Régionale des Partias - Rapport d'activité 2018.

Photos de couverture

Paysage des Partias © V. Fine - LPO Provence Alpes Côte d'Azur ; Enfant aux jumelles © V. Fine - LPO LPO

Provence Alpes Côte d'Azur ; Plantation Pin cembro © J-P. Coulomb - LPO P LPO Provence Alpes Côte d'Azur

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles du groupe LPO de Briançon, les volontaires pour les sorties de prospections et les partenaires qui ont participé aux actions menées dans la réserve cette année.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs données sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

Sommaire

I Fiche signalétique de la réserve naturelle.....	7
I-1 La réserve naturelle régionale des Partias.....	7
I-2 Gouvernance.....	7
I-2.1 Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	7
I-2.2 Organismes gestionnaires.....	7
I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique.....	8
I-3 Plan de gestion.....	8
II Surveillance et police de la nature.....	9
II-1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement.....	9
II-2 Communication règlementaire.....	10
II-3 Surveillance.....	10
III Connaissances et suivi du patrimoine naturel.....	11
III-1 Inventaires continus.....	11
III-2 Prospections et inventaires ciblés.....	12
III-2.1 Comptage des chamois.....	12
III-2.2 Essais de suivis par piège-photos.....	13
III-2.3 Inventaires ciblés pour la révision de la RNR.....	13
III-2.4 Comptage des mâles chanteurs de Tétràs lyre.....	13
III-3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité.....	14
III-3.1 Suivis de l'Observatoire Vigie-Nature.....	14
III-3.2 Suivi de la flore.....	15
IV Prestation de conseil, étude et ingénierie.....	16
IV-1 Projet de révision de la réserve naturelle.....	16
IV-2 Suivi du paysage.....	18
IV-3 Suivi de la fréquentation du site.....	18
IV-4 Développement d'un suivi des Tétràs par bioacoustique.....	19
IV-5 Accompagnement des activités socio-professionnelles.....	20
IV-5.1 Accompagnement de l'activité pastorale.....	20
IV-5.2 Concertation pour une exploitation forestière respectueuse.....	21
V Interventions sur le patrimoine naturel.....	22
V-1 Protection des zones d'hivernage du Tétràs lyre.....	22
V-2 Chantier participatif plantation de Pins cembro.....	23
VI Création et maintenance d'infrastructures.....	25
VI-1 Entretien et balisage des sentiers.....	25
VI-2 Pose de panneaux.....	25
VI-3 Entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du tétras lyre.....	26
VI-4 Protection des rives du lac.....	26
VII Prestations d'accueil et d'animation.....	27
VII-1 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias.....	28
VII-2 Les collégiens des Garcins éco-citoyen.....	28
VII-3 Colloque forêts de montagne et changement climatique.....	29
VII-4 La fête des Partias comme outil de sensibilisation.....	30
VII-5 Les Partias associés au tricentenaire de la chapelle des Combes.....	30
VII-6 Découverte de la réserve naturelle des Partias par Serre-Chevalier.....	31
VII-7 Fête de la science à la Maison de la Géologie.....	32

VIII Management et soutien	32
VIII-1 Personnel salarié	32
VIII-2 Volontaires et stagiaires	32
VIII-3 Bénévoles.....	33
VIII-4 Partenariats	33
VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	33
VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André	33
VIII-4.3 La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) et la Compagnie des Alpes / SCV Domaine skiable	33
VIII-4.4 Partenaires scientifiques et techniques	34
VIII-5 Réseaux.....	36
IX Information et communication	37
IX-1 Internet	37
IX-2 Médias	37
IX-3 Brochures.....	40
X Orientations du programme d'activités 2019	41
XI Annexe : carte de localisation des actions	42

I Fiche signalétique de la réserve naturelle

I-1 La réserve naturelle régionale des Partias

Créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n°09-277.

Superficie : 685 ha.

Située sur la commune de Puy-Saint-André, Hautes-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Statut foncier : L'intégralité de la réserve naturelle se trouve en terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André. Fait partie du site classé « Massif du Pelvoux ».

Le vallon des Partias est un site montagnard très intéressant sur le plan de la biodiversité. L'étagement de la végétation lié à l'altitude, la diversité des habitats naturels (boisements d'altitude, bas-marais, étangs, éboulis et falaises, prairies, etc.) et des activités humaines encore relativement faibles sont favorables à la présence de nombreux cortèges d'espèces.

I-2 Gouvernance

I-2.1 Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR (réserve naturelle régionale) est sous la responsabilité du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

I-2.2 Organismes gestionnaires

Les cogestionnaires de la réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 :

Commune de Puy-Saint-André

Mairie, Le Village
05100 Puy-Saint-André
Tél. : 04.92.20.24.26
Fax : 04.92.21.11.51

**Ligue pour la Protection des Oiseaux de
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès
83 400 HYERES
Tél. 04.94.12.79.52
Fax. 04.94.35.43.28

Conservatrice : Vanessa FINE - vanessa.fine@lpo.fr - Tél/Fax : 04 92 21 94 17

LPO Antenne des Hautes-Alpes - 11 avenue René Froger - 05100 Briançon

I-2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique

Le comité consultatif de la RNR a été constitué par arrêté du Conseil régional n°2010-204 du 25 mai 2010. Il se réunit au moins une fois par an pour examiner le rapport de gestion de l'année écoulée et le programme de l'année suivante. Le comité du 31 janvier 2019 a été reporté au 14 mars 2019. Il examinera le bilan des actions menées en 2018 et les orientations pour 2019.

Le conseil scientifique de la RNR a été institué par arrêté du Conseil régional n°2012-105 du 19 avril 2012. Il peut être sollicité par le gestionnaire ou par le comité consultatif pour toute question à caractère scientifique.

I-3 Plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 est le premier plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias. Il a été rédigé par les cogestionnaires : rédaction LPO, validation par la commune de Puy-Saint-André. Il a reçu les avis favorables du comité consultatif, du comité scientifique, du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et a finalement été approuvé par délibération du Conseil régional N° 12-729 du 29 juin 2012.

Ce premier plan de gestion étant arrivé à son terme en 2016, une notice de gestion intermédiaire a été établie avec la poursuite des actions pluriannuelles. Le rapport d'évaluation de la gestion passée et le nouveau plan de gestion seront rédigés après la phase de révision globale de la RNR (cf. paragraphe "Projet de révision de la réserve naturelle").

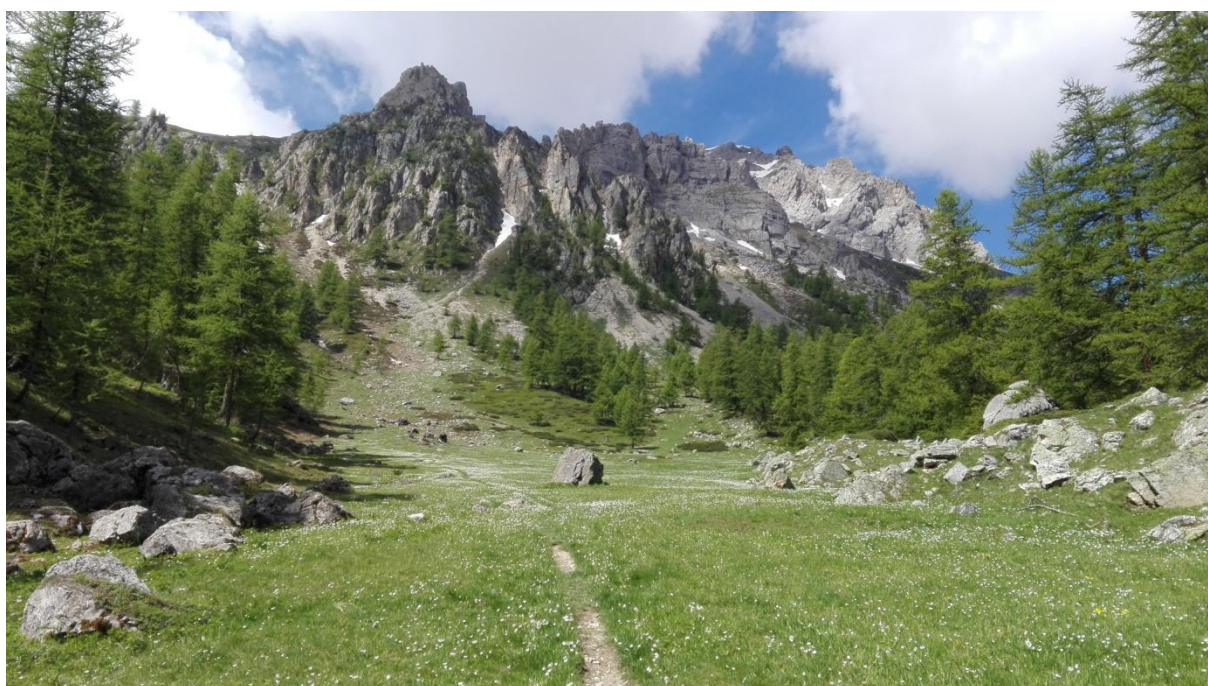


Photo 1 : Sentier en direction du col de la Trancoulette, Rocher Bouchard © Audric Petellaz

II Surveillance et police de la nature

La réserve naturelle régionale des Partias est surveillée par la conservatrice qui est commissionnée et assermentée pour les réserves naturelles. Les volontaires en service civique n'ont pas de pouvoir de police mais ont pour mission d'informer les visiteurs de la réglementation en vigueur.

II-1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement

Des contacts réguliers sont entretenus avec les autres corps de police de l'environnement (ONCFS, AFB...). En revanche, la conservatrice, n'est pas membre de la **MISEN** des Hautes-Alpes, du fait du statut associatif de la LPO Provence Alpes Côte d'Azur. Sans que cela ne soit un objectif prioritaire, RNF sera saisi à ce sujet, afin d'améliorer les échanges avec l'ensemble des acteurs de police de l'environnement du département. La LPO est toutefois invitée aux journées d'échanges techniques proposées par la MISEN 05. La conservatrice a participé en 2018 aux journées dédiées au Tétrás lyre (à Risoul, animée par l'ONCFS) et à Végétal local (à Gap, animé par le CBNA).

Une journée d'échanges **AFB** – réserves (nationales et régionales) de la région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur co-organisée par la direction interrégionale PACA et Corse de l'AFB, la DREAL PACA et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a eu lieu le 20 novembre 2018 à Aix en Provence, traitant notamment du volet police.



Photo 2 : travail en atelier lors de la journée d'échanges AFB – réserves © AFB PACA-Corse

II-2 Communication réglementaire

La signalétique « réserve naturelle » est opérationnelle avec :

- un panneau en entrée principale du site (présentation de la réserve, carte de délimitation et pictogrammes sur la réglementation),
- six panneaux de rappel réglementaire sur les accès secondaires (voir carte de localisation des actions en fin de document),
- des petits panneaux indiquant les bornes de la réserve naturelle sur les accès encore plus secondaires (Cime de la Condamine, Rocher de Roure, etc.).

La signalétique sera à renforcer à l'avenir, en particulier du côté de Serre-Chevalier (entrées multiples entre le col de la Ricelle et le col de Serre-Chevalier).

Plaquette réglementaire : Elaborée en 2013, la plaquette expliquant la réglementation de la RNR des Partias et les objectifs associés est disponible sur le site internet de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et diffusée en mairie de Puy-Saint-André ainsi que sur le terrain lors des contrôles. Elle devra cependant être réactualisée prochainement.

II-3 Surveillance

Les missions de surveillance se font au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques. La sensibilisation au respect de la réglementation (ou aux zones sensibles non réglementaires) est accentuée durant les saisons d'hiver et d'été, grâce à l'appui de volontaires en service civique.

Jusqu'ici, aucun procès-verbal n'a été dressé, les interventions ayant donné lieu à de l'information et de la sensibilisation. Grâce à l'amélioration du balisage des sentiers, la randonnée hors sentiers a fortement diminué, elle se localise sur des secteurs bien précis (pourtours du lac, fond de Closis en direction de la Condamine). Les infractions de **chiens non tenus en laisse** et de randonneurs hors sentier sont les plus fréquentes. A noter l'observation de **véhicules à moteur** sur le sentier Les Combes - Rocher de Roure, sans agent présent sur place pour verbaliser (à 2 reprises : 2 motos puis 1 seule).

Une journée de surveillance est spécifiquement organisée lors du passage du **Grand Trail des Ecrins** fin juin afin de contrôler le respect de la réglementation et intervenir si nécessaire. Le parcours étant au préalable balisé avec des fanions installés la veille et déposés sitôt la course finie.

Outre la tenue-uniforme des réserves naturelles, les **outils** mis en place pour les missions de police sont :

- un carnet de constatation des infractions nature-environnement (avec trame d'aide à la prise de note avec double copie carbone),
- une fiche récapitulative des infractions propres à la réserve naturelle régionale des Partias indiquant les textes réglementaires afférents et la catégorie d'infraction.

III Connaissances et suivi du patrimoine naturel

III-1 Inventaires continus

Les données sont en permanence complétées par les observations naturalistes de type « contacts faune », consignées dans la base de données Faune-paca.org. Le tableau 1 indique le nombre de données collectées et le nombre d'espèces recensées par groupe taxonomique sur un périmètre élargi, centré sur la RNR.

Groupe taxonomique	Nombre de données		Nombre d'espèces		
	2018	total 2009-2018	jusqu'en 2016	jusqu'en 2017	jusqu'en 2018
Oiseaux	838	5757	104	106	109
Mammifères	228	768	23	23	24
Chauves-souris	0	167	16	16	16
Reptiles	0	7	2	3	3
Amphibiens	0	31	2	2	2
Odonates	0	10	6	6	6
Papillons	160	1861	104	122	122
Orthoptères	1	102	21	21	21

Tableau 1 : Données Faune PACA dans et autour* de la RNR des Partias pour l'année 2018

Les données produites en 2018 sont particulièrement concentrées sur les groupes des mammifères (228 contre 77 en moyenne sur les 10 dernières années ; grâce à l'utilisation de pièges-photos), des oiseaux et des papillons de jour.

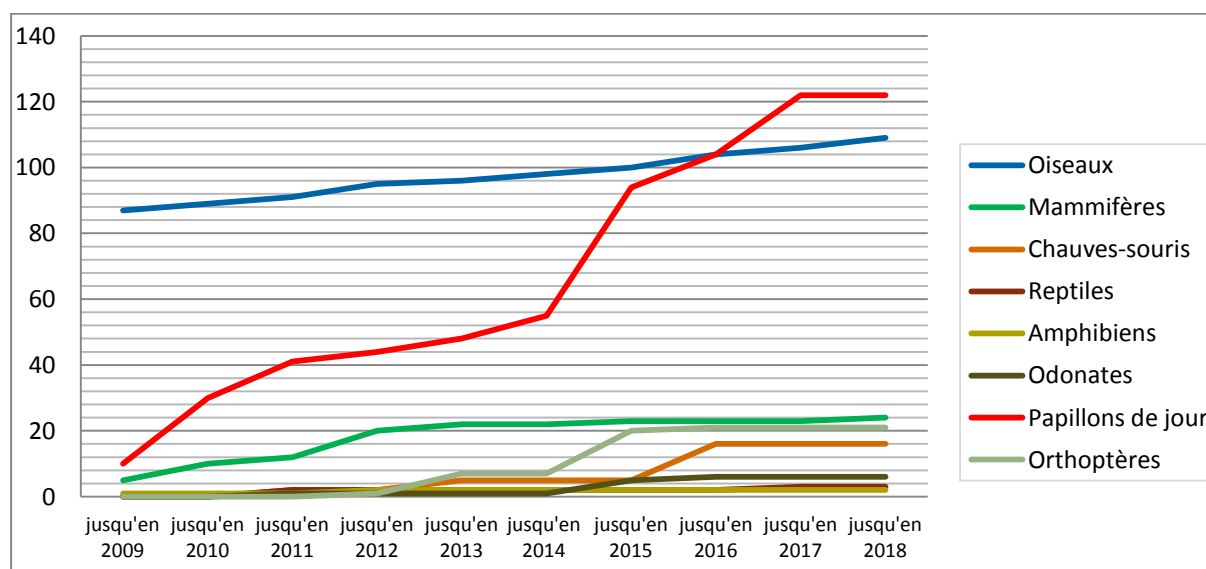


Figure 1 : Nombre d'espèces recensées en cumul

* à noter que les données considérées intègrent une partie du vallon de la Trancoulette (St Martin de Queyrières)

III-2 Prospections et inventaires ciblés

III-2.1 Comptage des chamois

La LPO a participé au comptage des chamois aux côtés des chasseurs de la commune le dimanche 24 juin 2018. Cette opération, organisée par la Fédération des Chasseurs en collaboration avec le Parc National des Écrins concernait le massif Pelvoux-Montbrison, dans le but d'avoir un dénombrement tous les six ans (le dernier ayant eu lieu onze ans auparavant).

Le résultat obtenu est de 1 312 Chamois recensés sur l'unité de gestion totale. Sur la commune de Puy Saint André, **16 chamois** ont été recensés sur la réserve naturelle et 2 sur le secteur du Rocher Blanc hors RNR actuelle.

Communes	1994	2000	2007	2013	2018
Pelvoux	866	836	754	non recensé	736
Vallouise	441	744	651	non recensé	401
Puy-Saint-Vincent	1	7	8	non recensé	6
Les Vigneaux	6	16	13	non recensé	41
Saint-Martin-de-Queyrières	8	20	11	non recensé	101
Puy-Saint-André	16	5	6	non recensé	18
Saint Chaffrey	6	0	2	non recensé	0
La Salle-les-Alpes	2	1	0	non recensé	9
Total	1346	1629	1445	non recensé	1312

Tableau 2 : effectifs de chamois sur le massif Pelvoux-Montbrison, d'après la Fédération des Chasseurs

À l'avenir, les populations de chamois feront l'objet d'un suivi selon la méthode de l'Indice Ponctuel d'Abondance (IPA) permettant un suivi annuel et non tous les six ans. La RNR s'associera à la société de chasse pour ce suivi.

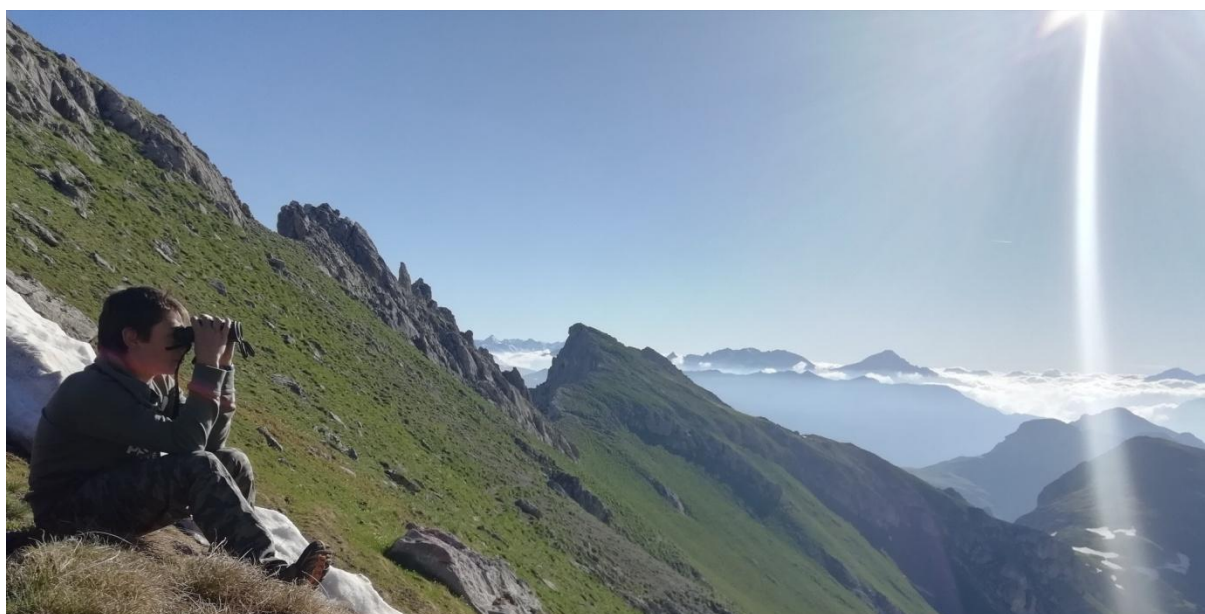


Photo 3 : Comptage chamois © Anais MERDRIGNAC

III-2.2 Essais de suivis par piège-photos

Des essais de suivi de la faune sauvage par appareils photos à déclenchement automatique ont été menés, avec de sympathiques clichés à la clé. Malheureusement 2 appareils ont été volés cette année.

A terme, l'idée est de définir 2 ou trois points de suivis permanents, afin de dégager des indicateurs de suivi de l'abondance des espèces les plus présentes (chevreuils, sangliers, etc.).

Ce travail nécessite néanmoins un temps important de dépouillement des clichés possible uniquement grâce à l'aide de bénévoles. La sécurisation des boîtiers devra auparavant être résolue.



Figure 2 : relevé d'un boîtier automatique

© V. FINE, LPO PACA

III-2.3 Inventaires ciblés pour la révision de la RNR

Dans le cadre du projet de révision du périmètre de la Réserve naturelle régionale des Partias, une expertise botanique a été menée visant à rechercher les espèces protégées et patrimoniales sur le secteur en prévision de déclassement (rapport Perrier C. (2018). Projet de révision du périmètre de la RNR des Partias (Hautes-Alpes). Complément botanique. 7pp., financé par Serre-Chevalier domaine skiable).

La LPO Provence Alpes Côte d'Azur a également renforcé les inventaires des papillons de jour sur ce secteur.

III-2.4 Comptage des mâles chanteurs de Tétrasyre

Pour la 7^{ème} année consécutive, le comptage des mâles chanteurs de Tétrasyre a été menée au printemps à deux reprises. Le protocole a été stabilisé avec 4 points d'écoute/observation fixes et un parcours. La petite sous population de Tétrasyre de la RNR des Partias semble stable 'cf. rapport LPO Provence Alpes Côte d'Azur, mai 2018. Comptages au chant des mâles de Tétrasyre dans la RNR Partias). Il est envisagé de passer à un suivi tous les deux ans, permettant de libérer du temps pour d'autres prospections.

III-3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité

III-3.1 Suivis de l'Observatoire Vigie-Nature

Le suivi dans le cadre de l'« observatoire de la biodiversité » Vigie-Nature, effectué annuellement depuis 2011 a été poursuivi cette année avec le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) réalisé en deux passages par un bénévole du groupe LPO de Briançon. Les données sont saisies directement dans faune-paca grâce au module protocole / STOC-site. Un essai d'analyse des données à l'échelle du site a été mené par une stagiaire de BTS GPN (rapport dédié).

La mise en place d'un suivi Vigie-chiro, également proposé par le MNHN, est prévue pour 2019.

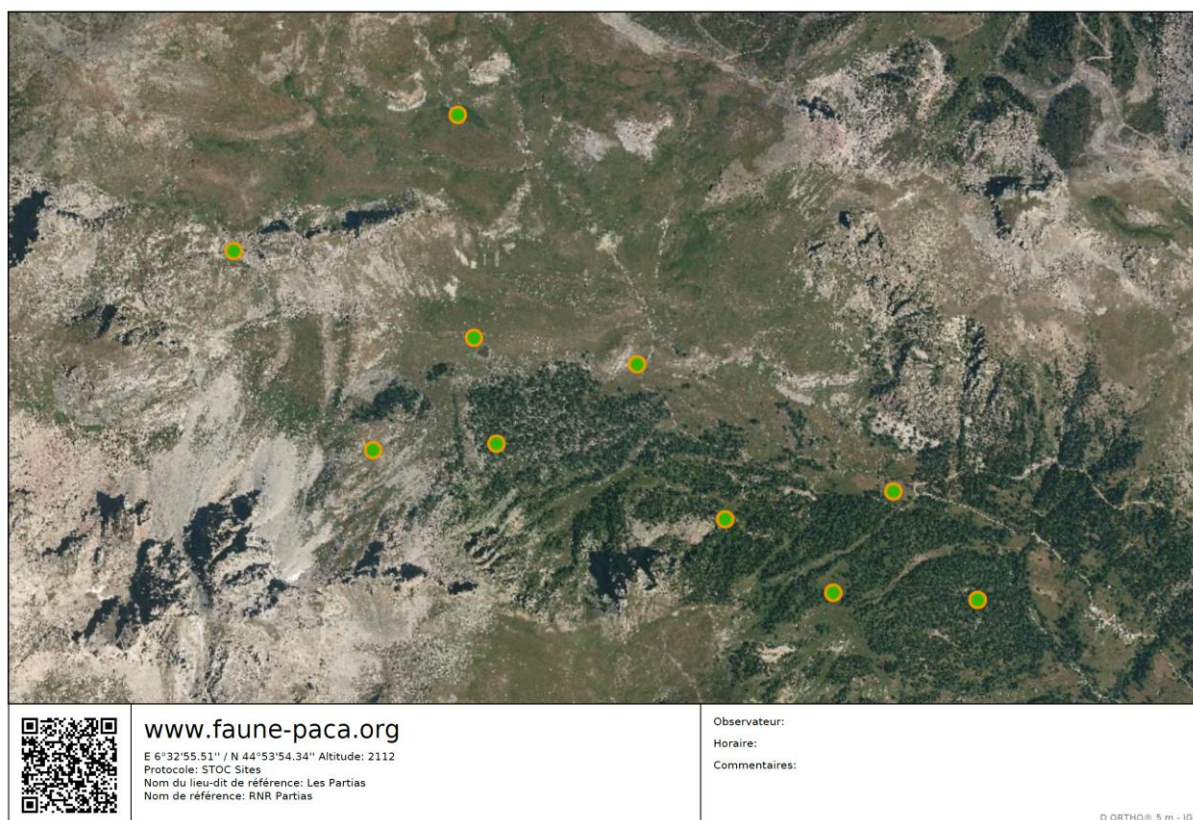


Figure 3 : Carte des stations STOC-site Partias

III-3.2 Suivi de la flore

La RNR des Partias (la LPO) a rejoint le Réseau de conservation de la flore "**Flore Sentinelle**" qui vise à développer les échanges et mutualiser les connaissances et les compétences afin de mettre en œuvre des actions concertées de préservation de la flore à l'échelle du territoire alpin.

En 2018, la RNR a débuté la mise en place d'un **suivi des combes à neige**, avec une journée de formation, le 24 juillet au col de Restefond dans le Mercantour. Les combes à neige sont des habitats d'intérêt communautaire, à période d'enneigement longue (8 à 10 mois), en fort lien avec le changement climatique. L'objectif de ce suivi sur l'ensemble du territoire alpin est de suivre l'évolution de la végétation au cours du temps, à travers 16 espèces caractéristiques, sur des mailles de 50mx50m.

3 journées ont été dédiées à ces prospections dans la réserve, et sur les 15 mailles proposées à prospecter sur la RNR :

- 4 semblent caractéristiques (dont une à séparer en 2 mailles),
- 7 ne sont pas intéressantes,
- 4 n'ont pas été prospectées (secteur Condamine et Crête de Serre-Chevalier),
- et 1 maille non recensée initialement a été proposée pour être ajoutée (secteur col de Serre-Chevalier).

Au total, 6 fiches ont été saisies et transmises. La mise en place du suivi sera finalisée avec le CBNA pour fixer les mailles à suivre dans le temps.

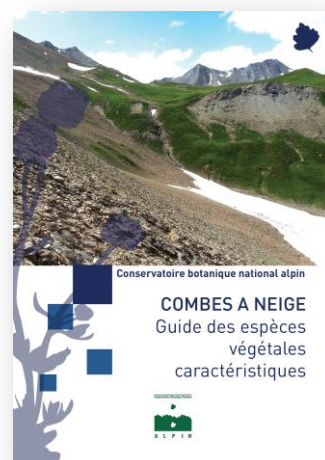


Photo 4 : suivi combes à neige © Vanessa FINE / Figure 4 : livret d'aide à la détermination © CBNA

La station de **Potentille du Dauphiné** de la RNR a été finement décrite, afin de pouvoir en effectuer un suivi. **205 pieds** ont été dénombrés au total. Cette espèce endémique et protégée des Alpes françaises fait partie des espèces suivies par le réseau Flore sentinelle, avec en particulier une étude portée par le Parc National des Ecrins en 2018. La LPO s'est jointe à leurs prospections le 31 juillet 2018 dans le secteur du Lautaret.

IV Prestation de conseil, étude et ingénierie

IV-1 Projet de révision de la réserve naturelle

Le classement de la RNR des Partias est reconductible tacitement en 2021, ce qui veut dire qu'il pourrait être automatique en cas d'accord de toutes les parties. Cependant, après 9 années de vie de la réserve naturelle régionale, les cogestionnaires ont fait mûrir un **projet de révision** tant du périmètre que du règlement de la réserve naturelle qui entraîne obligatoirement une procédure complète de classement.

La commune de Puy Saint André, propriétaire des terrains et co-gestionnaire de la réserve naturelle régionale des Partias, a décidé, en accord avec la Région et la LPO Provence Alpes Côte d'Azur co-gestionnaire, de lancer une procédure de renouvellement de la réserve naturelle régionale avant les élections municipales de 2020.

Cette démarche est menée par anticipation, du fait d'une modification du périmètre, et consiste à reprendre ni plus ni moins la procédure de classement. Le comité consultatif réuni le 15/11/2016 s'est montré favorable à prévoir une révision complète de la RNR, avec le déclassement partiel de la RNR afin de résoudre cette situation préexistante non compatible avec la RNR, dans l'objectif de rechercher à avoir **un périmètre cohérent**.

Un temps de travail important a été consacré à ce projet en 2018.

Le projet prévoit

- une extension du périmètre en milieu naturel sur le secteur du Rocher Blanc (zone refuge pour le Lagopède alpin et la Perdrix bartavelle en hivernage),
- le déclassement partiel des secteurs à forts usages récréatifs liés au domaine skiable préexistant (du sommet de l'Eychauda au col de la Ricelle),
- une modification du règlement concernant principalement l'intégration d'activités présentes mais non citées dans le texte de 2009 (exploitation forestière, manifestations sportives, cueillette et chasse) et des précisions sur les activités déjà règlementées (circulation sur les sentiers, escalade).



Figure 5 : Rocher blanc © Yves Zabardi

Le périmètre retenu pour le projet de renouvellement de la RNR des Partias (fig. 3) a été **validé par délibération du conseil municipal de Puy Saint André le 24 septembre 2018**.

Le déclassement concerne 12,4 ha (-2%) et l'extension 130,5 ha (+19%), soit une augmentation de 118ha (+17%) passant la RNR d'environ 700 à 820 ha[†].

Le projet de périmètre de la RNR représente 53% de la surface de la commune, contre 45% avec le périmètre actuel (carte ci-dessous).

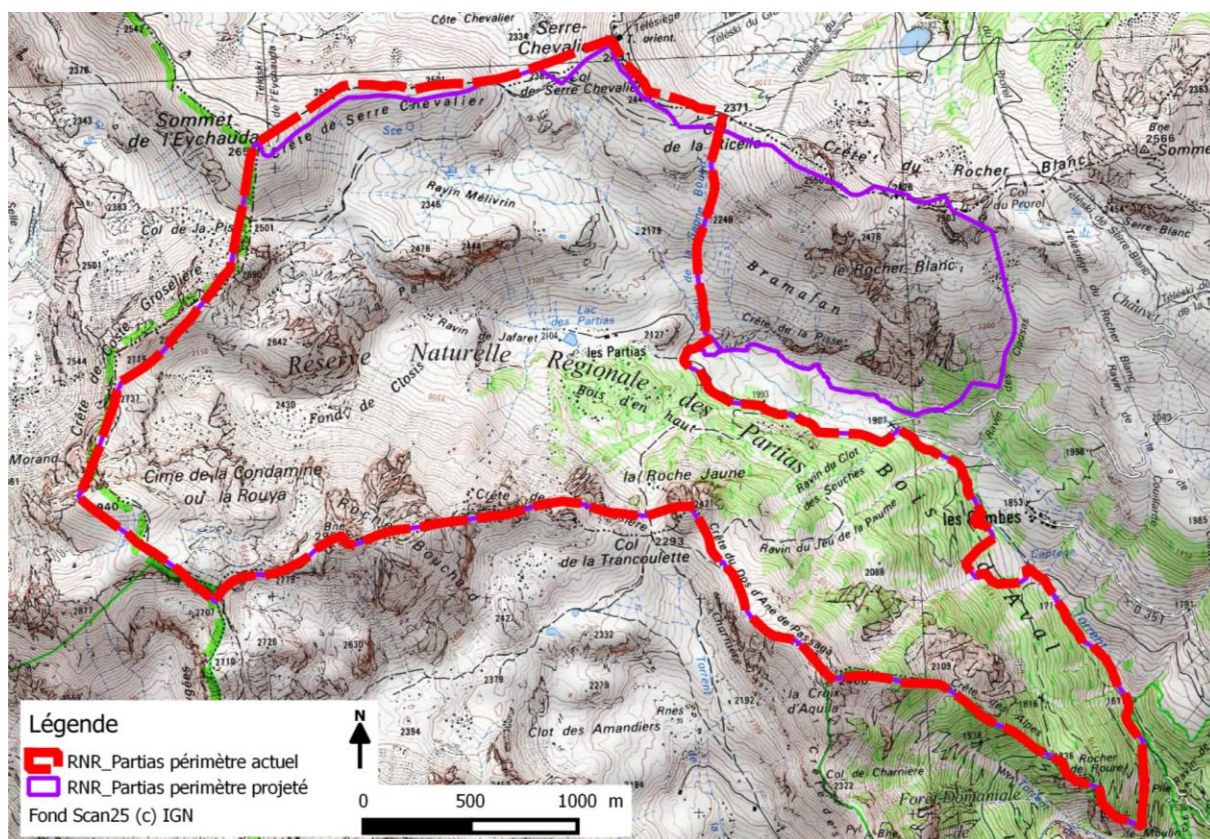


Figure 6 : carte du projet de nouveau périmètre de la RNR des Partias

[†] surfaces d'après SIG (et non d'après contenances cadastrales)

IV-2 Suivi du paysage

Un protocole de suivi du paysage par photographie sur points fixes a été mis en place en 2015 et testé en 2016. Au total, ce sont 4 points de vue qui sont suivis en été (repérés sur place par bombe orange fluo + coordonnées GPS) et 1 point de vue suivi en hiver (en bord de piste de ski).



Figure 7 : col de la Trancoulette, Rocher Jaune et Croix d'Aquila depuis le Ravin Mélivrin, août 2018 © V. Fine, LPO Provence Alpes Côte d'Azur

IV-3 Suivi de la fréquentation du site

En 2018, les trois éco-compteurs prévus ont été mis en place :

1. à l'entrée de la réserve, sur la piste au dessus des Prés de lin (accès principal RNR en dehors des périodes de neige ; en place depuis la fin de l'été 2013) ;
2. au Saouto, juste avant le bout de la route des Combes, qui permet
 - l'été, de différencier parmi les visiteurs qui vont jusqu'au bout de la route des Combes, ceux qui vont dans la RNR, et sont donc comptés par le premier compteur, de ceux qui n'entrent pas véritablement dans la RNR (observation du panneau uniquement ou bien balade en direction du Prorel/Nôtre Dame des Neiges),
 - l'hiver, de suivre la fréquentation du secteur (entrée plus diffuse dans la RNR passée la barrière) ;
3. sur le sentier col de Serre-Chevalier / Ravin Mélivrin.

Le second compteur a été endommagé en 2018, et remplacé gracieusement par le fournisseur qui a également remplacé le troisième du fait d'un défaut d'une pièce.

Les capteurs détectent la chaleur émise par le corps et sont capables de détecter deux personnes passant à un intervalle rapproché. L'objectif est d'avoir un indicateur objectif mesurant l'évolution de la fréquentation.

IV-4 Développement d'un suivi des Tétrasy par bioacoustique

La mise en place d'un protocole de suivi innovant du Tétrasy lyre par bioacoustique est envisagée afin d'améliorer les connaissances et d'imaginer répondre à de nouvelles questions sur la biologie, l'écologie, l'évolution en lien avec les changements climatiques.

Des premières expérimentations ont été menées de 2016 à 2018 avec la LPO Auvergne Rhône-Alpes, démontrant la faisabilité d'une reconnaissance individuelle du chant des mâles. La LPO Provence Alpes Côte d'Azur et la RNR participent au développement de cette méthode innovante.

En 2017, la LPO Provence Alpes Côte d'Azur a mené une phase de test des outils d'enregistrements automatiques sur la RNR des Partias démontrant la faisabilité de l'acquisition de données bioacoustiques sur la population de Tétrasy-lyre en vue d'une analyse statistique.

En 2018, la LPO a mené une nouvelle étude de bioacoustique sur le Tétrasy lyre qui a démontré que ce matériel d'enregistrement automatique, couplé au logiciel d'analyse des sons, permet d'identifier les individus avec une assez grande fiabilité.



*Installation d'un boîtier Song Meter SM4
(à gauche)- boîtier et micro Song Meter SM4 ©
William Guffroy (à droite)*

L'objectif final est de mettre en place une méthode fiable et éprouvée, qui pourra être déployée sur différents territoires afin d'améliorer le suivi du Tétrás lyre, et permettre des études biologiques plus poussées (assiduité des individus sur une place de chant, analyse des mobilités, facteurs d'influence du chant, etc.).

En 2019, un protocole de suivi sera expérimenté avec test de matériels sur la réserve naturelle régionale des Partias et analyse des enregistrements. Une demande de soutien a été faite à l'INPN dans le cadre de l'appel à projets pour la contribution à la connaissance naturaliste.

IV-5 Accompagnement des activités socio-professionnelles

IV-5.1 Accompagnement de l'activité pastorale

Dans un contexte de reprise du GAEC Nôtre Dame des Neiges par François et Gérard MARCELLIN, les fils d'Edmond MARCELLIN, et du changement de berger, deux réunions ont eu lieu avec les éleveurs, la mairie, l'AFP, le CERPAM et la LPO : l'une en début d'estive et une en fin d'estive. Il s'agissait de faire ou refaire connaissance entre les différents partenaires, refaire un point sur les objectifs de la Réserve naturelle, sur les besoins en équipements pastoraux, et vérifier auprès du berger l'application du calendrier de pâturage préconisé par le CERPAM en 2013 dans le cadre du diagnostic pastoral. Le but final étant d'intégrer le calendrier de pâturage au futur plan de gestion de la Réserve naturelle. Le suivi a essentiellement porté sur le troupeau ovin. Le troupeau bovin étant géré par Jérôme DEFAUX.



Figure 8 : tournée de terrain en octobre 2018 © Marie Roman

IV-5.2 Concertation pour une exploitation forestière respectueuse

L'activité forestière n'avait pas été inscrite au précédent règlement de la RNR, soumettant les travaux d'exploitation forestière à des autorisations exceptionnelles de fait. Dans le cadre de la révision de la RNR, plusieurs réunions ont eu lieu avec les partenaires (commune, LPO Provence Alpes Côte d'Azur, Région Sud et ONF) pour étudier comment intégrer au mieux la gestion forestière dans la future RNR.

La commune tient à l'activité forestière pour des raisons de lien social, d'économie mais aussi de transition écologique (chauffage). Elle souhaite donc des coupes régulières. Néanmoins, elle ne souhaite pas créer de nouvelle desserte forestière au sein de la RNR, ce qui impose des limites de fait.

Des modalités spécifiques ont été actées pour le futur règlement de la RNR, avec une exploitation possible uniquement en dessous de 2000 m d'altitude permettant de créer de larges zones non exploitées et préservées pour la biodiversité. Reste à trouver des solutions techniques pour exploiter les secteurs inaccessibles sans desserte et expérimenter des actions pour permettre la régénération du mélèze sans décapage mécanique.

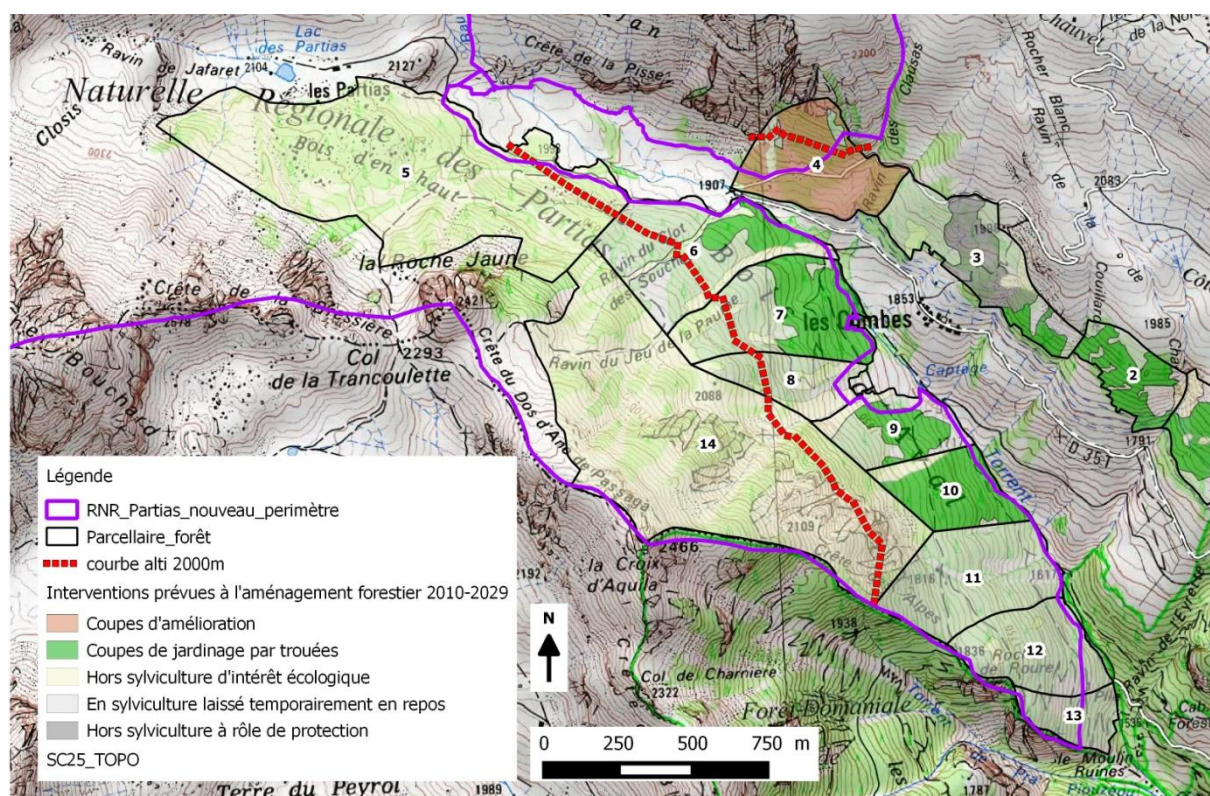


Figure 9 : localisation des parcelles forestières, des interventions prévues à l'aménagement forestier et de la limite de 2000m d'altitude en dessous de laquelle l'exploitation forestière est permise

V Interventions sur le patrimoine naturel

V-1 Protection des zones d'hivernage du Tétrasyre

Afin de préserver la tranquillité du Tétrasyre dans ses zones refuges en hiver, un projet spécifique avait été déployé en 2012-2013. Après avoir défini les zones d'hivernage du Tétrasyre, et avoir étudié la fréquentation hivernale de la réserve, des « zones de mise en défens » avaient été établies. Il s'agit de cordes balisées de fanions attachées dans les arbres en bordure haute des zones d'hivernage.

Durant tout l'hiver, des sorties de suivi sont organisées, afin de vérifier l'efficacité des aménagements (respect des zones d'hivernage par les skieurs), et de s'assurer que les cordes soient bien visibles par les skieurs à la descente.

Trois panneaux d'information des skieurs sont installés :

- après le parking en bord de route des Combes (et à proximité de l'éco-compteur),
- à l'entrée de la RNR, au pont sous le parking des combes,
- au col de la Trancoulette.



Figure 10 : recherche des crottiers au printemps © LPO

Un suivi de la fréquentation par les skieurs de randonnée a été fait durant l'hiver. Il s'agit d'observer le passage des skieurs avec leurs traces. L'objectif est essentiellement d'identifier les passages les plus empruntés par les skieurs et de voir si les zones de mises en défens avec le cordage sont respectées. Il est complété par une recherche des crottiers au printemps, à la fonte des neiges.

Cette année, une nouvelle zone de crottiers a pu être remarquée, un peu plus haut en altitude. Cela peut être

dû à un phénomène naturel de montée et de changement d'emplacement des Tétrasyre pour l'hiver ou alors en conséquence des avalanches de forte intensité cette année. Ces avalanches ont fortement modifié et impacté le passage des skieurs de randonnée. Celles-ci ont effectivement rendu difficile la pratique sur les endroits qui étaient à l'origine souvent fréquentés. Le respect des zones de cordages reste satisfaisant.

V-2 Chantier participatif plantation de Pins cembro

Dans le cadre d'une opération visant à restaurer la biodiversité, la LPO Provence Alpes Côte d'Azur et la commune de Puy-Saint-André ont organisé un chantier participatif de plantation de pins cembro en octobre 2018 dans la réserve naturelle. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme **Nature 2050** porté par la caisse des dépôts et consignation (**CDC**) Biodiversité, en lien avec la compagnie des Alpes et Serre-Chevalier domaine skiable.

L'opération avait pour but de diversifier le peuplement de mélèzes par la plantation de Pins cembro en sous bois. Au total 3 000 plants ont été mis en terre sur une surface de 7 hectares. 300 plants ont été marqués et repérés pour effectuer un suivi dans le temps.

Ce chantier éco-citoyen a réuni 148 participants dont la moitié venaient du Briançonnais (Puy Saint André 7% + autre Briançonnais 45%), les autres pour 14% du département et 30 % de la région. Quelques personnes (4%) venaient de plus loin (Suisse, Besançon...).

Plusieurs groupes ont prêté main forte : les agents de la **région Sud**, les éco délégués et la classe 4ème sportive du collège des Garcins et les partenaires (Serre-Chevalier domaine skiable, compagnie des Alpes, CDC Biodiversité et municipalité de Puy Saint André). Le portage des plants s'est fait en bonne partie grâce aux chevaux de Jean Gabriel et Catherine Ravary du refuge Ricou et aux lamas de Bruno Pratz du bureau des guides de Briançon.

Un bilan complet de l'opération ainsi qu'une vidéo ont été produits et mis en ligne.



Figure 11 : chantier participatif de plantation de Pin cembro © J.P. Coulomb - LPO Provence Alpes Côte d'Azur

VI Création et maintenance d'infrastructures

VI-1 Entretien et balisage des sentiers

Entretenir les sentiers et le balisage de la réserve naturelle des Partias est un travail nécessaire pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter les impacts au sol et le dérangement de la faune sauvage. Pour poursuivre les travaux de balisage et d'aménagement des sentiers réalisés les années précédentes, des interventions ponctuelles ont été effectuées en 2018 :

- reprise de l'ancien sentier au nord-ouest du Ravin du Clot des Souches (sentier technique pour l'accès à la zone de plantation des Cembros, non balisé) ;
- réorganisation du sentier autour du lac en direction du col de la Trancoulette ;
- nettoyage des branches déposées par les avalanches.

VI-2 Pose de panneaux

Le panneau d'entrée en RNR et d'information des skieurs à l'aval du parking des Combes, près du torrent, avait été emporté par l'avalanche. Il a été retrouvé dans le torrent et repositionné en bord de route, un peu avant le parking.

Des panneaux provisoires ont été installés durant l'été 2018 afin d'informer les visiteurs accédant depuis Serre-Chevalier de la présence de la RNR et de sa réglementation (photos ci-dessous).

Un projet de création d'une porte d'entrée par Serre-Chevalier, avec un sentier pédagogique, sera étudié en détail en 2019. A terme, il permettra une meilleure visibilité de la RNR.



Figure 12 : panneaux provisoires au col de Serre-Chevalier et au sommet de Serre-Chevalier © LPO

VI-3 Entretien du dispositif de mise en défens des zones d'hivernage du tétras lyre

Après l'hiver particulièrement enneigé de 2017-2018, et les avalanches record, une partie du dispositif a dû être réparé. Les arbres supports des cordes ont été arrachés autour du couloir du Ravin du Jeu de Paume. Un gros chantier de restauration a consisté à planter des perches d'arbres déracinés, puis à réinstaller de nouvelles cordes (fournies par SCV domaine skiable). Le dispositif a été amélioré au moyen d'encrages avec des pitons en queue-de-cochon et d'anneaux autour des arbres avec nœuds faciles à défaire.

Ce travail a nécessité une très forte implication de bénévoles.

Figure 13 : pose d'une corde sur les perches plantée au Ravin du Jeu de Paume © LPO PACA



VI-4 Protection des rives du lac

La protection de la végétation aux abords du lac (clôture électrique) a été installée sur la moitié amont du lac de 2011 à 2013. Depuis 2014, et l'achat d'un matériel plus puissant ainsi que l'installation d'abreuvoirs, la clôture électrique protège tout le pourtour du lac.

Le dispositif a été mis en place en début d'estive par la LPO Provence Alpes Côte d'Azur dès le mois de juin, avant la montée des bovins, puis l'électrificateur posé par l'éleveur. En 2018, le dispositif n'a pas nécessité beaucoup d'entretien contrairement aux années précédentes. Le démontage a également été fait par l'association en fin d'estive.

L'expérience est concluante sur l'intérêt que présente la mise en défens des berges du lac (aspect paysager) : protégée des troupeaux et du piétinement, la végétation sur les pourtours du lac s'est bien développée. Le dispositif sera maintenu et évalué sur le moyen/long terme.

VII Prestations d'accueil et d'animation

En 2018, diverses actions de sensibilisation ont été expérimentées grâce à l'aide de volontaires en service civique et de stagiaires : animations scolaires, événements, sorties nature, chantier participatif...

Action / événement	Dates	Nombre de participants	Commentaire
"demain éco-citoyens" au collège des Garcins	vend. 20 avril 2018	4 groupes de 12-15 élèves	Atelier d'1h répété 4 fois : présentation RNR, travail sur les espèces de la RNR ou pas, étude Tétrás lyre et Lagopède alpin, sensibilité dérangement hivernal
Suivis et impacts du changement climatique sur les forêts de montagne	jeu 14+ vend. 15 juin 2018	Env. 40 (conf) + 15 (séminaire)	Visite et conférences grand public (le 14) + expo LPO + séminaire entre scientifiques et gestionnaires (le 15)
Retrait des dossards Grand Trail des Ecrins	vend. 15 juin 2018	Env. 10 pers. touchées	Stand (pas vraiment un succès) + vidéo sensibilisation réglementation RNR sur grand écran (plus attrayant)
Fête des Partias	dimanche 24 juin 2018	70	Fréquentation en légère baisse, mais public tout âges, avec une dynamique qui s'inscrit sur le long terme
Jeunes au sommet	jeu. 12 - vend.13 juillet 18	3	Peu de succès. Public interne à la LPO. Mais un partenaire identifié pour l'année prochaine : service prévention CCB
Tricentenaire de la chapelle St Roc (aux Combes)	samedi 18 août 2018	8 (balade découverte) + une vingtaine de personnes	balade de découverte de la RNR (gestion forestière, essences d'arbres, actions menées en faveur du Tétrás lyre, chantier cembros) + panneau illustrant 120 espèces de papillons recensées
Expo Serre-Che	Juillet-août	Non connu	Lieu peu propice à la contemplation. Privilégier l'extérieur pour la suite.
Permanences au sommet de Serre-Chevalier	Vendredis 13, 20, 27 juillet et 3, 10 et 17 août	280	<i>Cf. bilan du projet</i>
Fête de la science à la Maison de la Géologie	samedi 6 octobre 18	192 (stands) + 32 (conf.)	Public familial très intéressé sur les stands (évolution forêt mélèze, atelier fabrication marionnette Tétrás) Conférence par Brigitte Talon, sur le mélèze et son lien avec l'homme
Chantier participatif plantation Cembro	lundi 8 au vend.19 oct.	148	<i>Cf. bilan du projet</i>

Tableau 3 : récapitulatif des actions de sensibilisation expérimentées en 2018

VII-1 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias

Elaboré en 2013, le "projet pédagogique montagne" s'appuie sur la RNR des Partias et définit les objectifs de l'accueil des publics et les moyens pour les atteindre avec des fiches d'activités.

La RNR des Partias offre un formidable potentiel pour des projets pédagogiques liés à la montagne, avec des activités pédagogiques proposées sous plusieurs formes : atelier, sortie nature, visite guidée, rencontre, etc.

Ce document est en ligne sur le site de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'information a été diffusée aux écoles du briançonnais, mais le territoire est difficile d'accès pour des groupes scolaires (secteur éloigné, piste inaccessible aux bus...).

Quelques actions ont été initiées avec des scolaires : école Joseph Chabas en 2017 et 2019, collège des Garcins en 2018 (ci-dessous). En 2019, une action est initiée avec le Lycée d'Altitude.

VII-2 Les collégiens des Garcins éco-citoyen



Figure 14 : atelier au collège des Garcins
© Anaïs Merdrignac - LPO PACA

Le collège des Garcins à Briançon a convié la LPO Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre d'une matinée Atelier « demain éco-citoyen ».

Cet atelier avait pour but de sensibiliser les élèves de la 6ème à la 3ème sur les thèmes des problématiques environnementales et le déclin de la biodiversité.

La LPO a proposé un atelier sur la biodiversité de la Réserve Naturelle

Régionale des Partias, un site de montagne préservé. Sous forme ludique, les élèves ont dû participer à la reconnaissance d'espèces présentes dans la RNR, s'informer sur une espèce en particulier, le Tétrás lyre. Pour la majorité des élèves cette espèce leur était inconnue. Cela leur a donc permis de connaître le mode de vie de l'espèce, ses besoins et son statut non protégé bien qu'elle soit menacée.

VII-3 Colloque forêts de montagne et changement climatique

La LPO Provence Alpes Côte d'Azur, et la RNR des Partias, ont co-organisé avec l'INRA d'Orléans un événement en juin 2018, à l'initiative du président du PETR du Grand Briançonnais.

Un groupe d'une vingtaine de scientifiques de plusieurs laboratoires de recherche français (INRA, IRSTEA, CNRS, Université Grenoble-Alpes, Université Aix-Marseille), de gestionnaires forestiers et de gestionnaires d'espaces naturels (ONF, réserves naturelles, Natura 2000, PNR...) s'est réuni pour dialoguer sur les recherches à développer pour les forêts de montagne face au changement climatique.

A l'issue de cette discussion, ils constatent que ce changement climatique se manifeste dans le Briançonnais encore plus qu'ailleurs par une augmentation rapide de la température. Ils confirment ce constat par des observations publiées ou empiriques, notamment le fait que les plantes et animaux migrent en altitude, voient leurs rythmes de vie modifiés et leurs périodes d'activités allongées. Ils observent que, à la limite inférieure de leur distribution altitudinale, le sapin et le pin sylvestre montrent déjà des signes de dépérissement allant jusqu'à la mort des arbres, alors que le mélèze voit sa croissance en diamètre fortement diminuée. Ils notent également que le gui envahit les forêts, que la chenille processionnaire du pin remonte les vallées et que des maladies atteignent les arbres. Ils rappellent que les forêts de montagne sont des milieux fragiles jouant un rôle économique, patrimonial, culturel et social fondamental. Ils insistent sur le fait qu'il est indispensable et urgent de développer des études intensives sur l'impact du changement climatique sur les forêts de montagne, et de séparer l'effet de ces changements de ceux des changements d'usage. Ces études sont nécessaires pour élaborer des stratégies de gestion destinées à limiter, atténuer ou compenser les effets défavorables du changement climatique. Ils appellent les pouvoirs publics et les porteurs d'enjeu à mesurer la portée du phénomène et à soutenir les travaux de recherche sur les forêts de montagne et leur gestion.

Une soirée de conférences grand public était également liée à cet événement.



Figure 15 : visite en forêt © LPO PACA



VII-4 La fête des Partias comme outil de sensibilisation



La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec l'aide de la commune et des Amis des Combes, a reconduit la « fête des Partias » pour la sixième année consécutive.

L'objectif est toujours de renforcer les contacts avec les briançonnais fréquentant le site, en favorisant l'échange informel autour d'un moment festif et convivial (un pique-nique), agrémenté d'animations nature pédagogiques et ludiques.

La fréquentation reste autour d'une petite centaine de personnes : une centaine de personnes en 2013, 100-150 personnes en 2014, environ 70 personnes en 2015 (plutôt des « locaux », adultes sans enfants, 80 personnes en 2016 (avec des enfants) et 70 en 2018.

La formule d'une fête est un bon outil pour atteindre l'objectif fixé et un moment apprécié par les participants. Le choix de la date en fonction des événements locaux est important pour garantir son succès en terme de fréquentation.

VII-5 Les Partias associés au tricentenaire de la chapelle des Combes

La LPO Provence Alpes Côte d'Azur a participé à la fête du tricentenaire de la chapelle Saint Roch aux Combes samedi 18 août 2018. Un moment propice pour rencontrer les "gens des Combes" et leur faire découvrir les actions de gestion de la réserve naturelle.

Huit personnes ont pu profiter de la balade de découverte de la RNR et discuter de la gestion forestière, des espèces d'arbres présentes, des actions menées en faveur du Tétralyre. En guise de bouquet final, une dizaine de vautours fauves et un aigle royal se sont donnés en spectacle ! Durant le reste des festivités, la LPO présentait un panneau illustrant 120 espèces de papillons recensées à ce jour dans la RNR et a pu répondre aux questions variées.

Rendez-vous est pris pour revenir en 2019, sous une nouvelle forme, pour permettre aux résidents des Combes de profiter d'avantage des animations LPO.

VII-6 Découverte de la réserve naturelle des Partias par Serre-Chevalier

La LPO Provence Alpes Côte d'Azur et Serre-Chevalier domaine skiable se sont associés pour valoriser la réserve naturelle régionale des Partias et sa biodiversité alpine pour la première fois durant l'été 2018. Le sommet de Serre-Chevalier offre un point de vue plongeant sur cet espace naturel protégé.

Un programme, des flyers et une affiche étaient diffusés sur le net et en offices du tourisme, un communiqué de presse diffusé et un bilan détaillé a été rédigé.



A la découverte de la biodiversité alpine

Exposition au téléphérique de Chantemerle
En gare intermédiaire
"Belle et fragile, la faune de nos montagnes est en danger"
En gare d'arrivée
Silhouettes de rapaces taille réelle

Rencontrez des naturalistes de la réserve
les vendredi 13, 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août*
au sommet de Serre-Chevalier (10h > 16h)
*selon les conditions météo

Découvrez la réserve avec un accompagnateur
tous les mardis de juillet et août
inscription au **06 79 57 30 86**
30€/adulte . 20€/16ans . 90€/famille (2ad+2enf.)

Un espace naturel préservé facile d'accès depuis Serre-Chevalier !

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Communauté de communes du Pays Saint-André
SC
RÉSEAU NSE
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr
paca.lpo.fr/partias
LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Outre l'exposition à la gare intermédiaire du téléphérique, ce sont les permanences naturalistes au sommet qui ont eu le plus de succès. Elles étaient assurées par deux volontaires en service civique à la LPO (Anaïs et Audric) durant six vendredi. L'objectif était de repérer et d'observer des rapaces (éventuellement des marmottes) avec les visiteurs et leur faire découvrir la RNR en quelques mots. Environ 30 à 70 personnes ont été sensibilisées lors de chacune de ces journées, soit 280 personnes au total. Un projet à maintenir et renforcer pour les années à venir...

Les balades de découvertes avec un accompagnateur partenaire, sur inscription et payantes, n'ont pas eu de succès. Une communication tardive en est peut-être la raison.

Le concept des clips vidéos de sensibilisation diffusés sur les écrans aux caisses des remontées mécaniques semble plutôt intéressant en revanche.

VII-7 Fête de la science à la Maison de la Géologie

Depuis 3 années maintenant, la LPO s'associe au CBGA et d'autres partenaires pour proposer des animations dans le cadre de la fête de la science à l'automne, pour un public plutôt familial. Cette année, en introduction à la plantation de Pins cembro, la LPO proposait un stand de découverte de la dynamique d'évolution de la forêt mélèze puis une conférence sur le mélèze par Brigitte Talon. Plus de 200 personnes y ont participé !

VIII Management et soutien

VIII-1 Personnel salarié

Une salariée est affectée à la réserve naturelle des Partias :

- Vanessa FINE, Conservatrice de la RNR.

Le personnel de la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur participe également à la gestion de la réserve naturelle :

- Benjamin KABOUCHE, Directeur, assure à ce titre la direction de la réserve,
- Magali GOLIARD, Directrice adjointe,
- Amine FLITTI, Directeur adjoint,
- Marion FOUCHARD, Entomologiste,
- Macha MARCHAL, Assistante de direction et Vie associative,
- Marie-José ETIENNE, Responsable Administrative et Financière,
- Sébastien GARCIA, Communication.

VIII-2 Volontaires et stagiaires

En 2018, la LPO de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli trois volontaires en service civique à Briançon qui ont accompagné la valorisation de la RNR :

- Anaïs MERDRIGNAC, ambassadrice d'espace naturel pour 1 an depuis février 2018,
- Audric PETELLAZ, ambassadeur d'espace naturel pendant 6 mois,
- Anne LOZÉ, ambassadrice d'espace naturel pour 1 an, depuis sept. 2018.

Trois étudiantes de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) ont réalisé un stage au sein de la LPO antenne de Briançon, sur la RNR :

- Jessica HUPIN, durant 2 mois pour le projet de chantier participatif Cembro,
- Coralie LASTERE, deux semaines au printemps,
- Marie ROMAN, deux semaines durant la plantation de Pin cembro.

VIII-3 Bénévoles

Les bénévoles apportent régulièrement leur aide pour les prospections de terrain, l'organisation d'événements, la mise en place de matériel. Il s'agit de bénévoles de la LPO locale, de l'équipe municipale, de l'association des Amis des Combes, du comité des fêtes Les Frairies ou encore des sympathisants. Nous remercions particulièrement Pierre Bonneau, Yves Zabardi et Alain Prouvé pour leur investissement à nos côtés.

Le travail mené sur la RNR serait impossible sans eux !

VIII-4 Partenariats

VIII-4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la cogestion à la commune de Puy-Saint-André et à la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires puissent mettre en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

VIII-4.2 La commune de Puy-Saint-André

Cogestionnaire de la réserve naturelle, la commune de Puy-Saint-André est un partenaire majeur. Des rencontres sont régulièrement organisées afin de faire le point sur l'avancement de la gestion (montage de projets, organisation d'événements, recrutement de stagiaires, etc.).

VIII-4.3 La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) et la Compagnie des Alpes / SCV Domaine skiable

Le programme Nature 2050, lancé en 2016 par CDC Biodiversité, vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique et à la restauration de leur biodiversité. Il a financé le projet de plantation de Pin cembro mené en 2018, et poursuivra son soutien jusqu'en 2020 pour assurer le suivi du projet.

SCV Domaine skiable, filiale de la Compagnie des Alpes et donc de la Caisse des Dépôts, a participé au chantier participatif de plantation de Pins cembro en mettant à disposition des moyens matériels et humains.

VIII-4.4 Partenaires scientifiques et techniques

Chercheurs

Jardin Alpin du Lautaret (Université de Grenoble 1) : contacts réguliers, co-encadrement du stage zone humide en 2012, relais de communication sur la réserve naturelle dans le cadre du projet de l'ALP, réserve citée et illustrée dans le cahier N°2 de découverte du patrimoine botanique du Lautaret et du Briançonnais, d'assistance scientifique sur les inventaires botaniques.

INRA : étude des communautés d'insectes dans la réserve des Partias.

Établissements publics

Office National des Forêts (ONF) : contacts réguliers avec l'UT locale. Convention partenariale ONF 05 et LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur pour collaborer sur la gestion de la partie de la forêt communale de Puy-Saint-André incluse dans la RNR.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) : échanges techniques sur les galliformes de montagne, sortie de contrôle.

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : convention d'échange de données, échanges réguliers avec botaniste.

Parc National des Ecrins (PNE) : convention d'échange de données, échanges techniques.

Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ) : échanges réguliers avec l'équipe en charge de la réserve naturelle nationale Ristolas Mont Viso.

Partenaires associatifs

Les amis des Combes : Echanges réguliers, mise à disposition d'un hébergement pour le chantier d'écovolontaires.

Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) : Contribution à la rédaction de l'intérêt géologique de la réserve naturelle des Partias, partenaire pour les visites de la RNR, fête de la science, réseau NSE.

Club Alpin Français (CAF) de Briançon : aide au projet de protection des zones d'hivernage du Tétrasyre.

Partenaires socio professionnels

Serre-Chevalier Vallée domaine skiable : mise à disposition des remontées mécaniques de la station pour l'accès à la réserve naturelle en hiver et en été depuis plusieurs années, et en 2018, partenariat pour la valorisation estivale de la RNR, participation au chantier de plantation de Pin

cembro, fourniture de cordes pour la visualisation de la zone d'hivernage du Tétrás lyre et financement de l'expertise botanique en limite RNR/domaine skiable.

Organismes locaux de guides et accompagnateurs (bureaux des guides, Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Syndicat National des Guides de Montagne, etc.) : contacts réguliers, programme d'animation.

Pour le chantier de plantation de Cembros plusieurs partenaires ont participé en prêtant du matériel (Parc National des Ecrins secteur Briançonnais/Vallouise, ONF agence de Briançon, Club Alpin Français de Briançon, SIVM de Serre-Chevalier et Environnement et solidarité/CPIE Haute Durance) ou en portant les plants avec leurs animaux de bât Bruno Pratz / Rando Lama Alpes / bureau des guides et accompagnateurs de Briançon et Jean-Gabriel et Catherine Ravary / Refuge de Ricou).

Partenaires éducatifs

Des actions se mettent en place avec plusieurs établissements scolaires de Briançon : école élémentaire Joseph Chabas, collège des Garcins, lycée climatique d'Altitude.

VIII-5 Réseaux

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que cogestionnaire de la RNR des Partias est membre de :

- Réserves Naturelles de France (RNF) depuis 2011,
- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Educ'alpes - Réseau d'éducation à la montagne alpine - (ex - REEMA).

La LPO Provence Alpes Côte d'Azur et la RNR s'investissent également dans les réseaux suivants :

- "Nature Science Environnement" (NSE), porté par le CBGA, qui vise à valoriser le patrimoine culturel scientifique riche et diversifié que recèle le Pays du Briançonnais ;
- Flore sentinelle qui réunit les acteurs de la conservation de la flore sur l'arc alpin français sous l'animation du CBNA. Il est un des programmes Sentinelles des Alpes, une action partenariale relative à cinq dispositifs d'observations des relations Climat-Biodiversité-Homme porté par la ZAA (Zone Atelier Alpes) qui vise à structurer les méthodologies, valoriser les productions (connaissance, outils de gestion), mutualiser les moyens et gagner en visibilité.
- Alp'arc, le Réseau Alpin des Espaces Protégés, en participant notamment à "Jeunes au sommet" et en relayant les productions de "Be Part of the Mountain".
- le réseau des gestionnaires des RNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur, accueilli par la LPO Provence Alpes Côte d'Azur pour sa 5ème journée d'échange en mai 2018 à Puy Saint André.



Figure 16 : réseau des gestionnaires des RNR de Provence Alpes Côte d'Azur aux Partias © LPO Provence Alpes Côte d'Azur

IX Information et communication

IX-1 Internet

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a développé un site internet (relayée sur les réseaux sociaux) présentant l'ensemble des actions de l'association. Une section est dédiée à la réserve naturelle des Partias (rubrique Protection / Espaces / RNR des Partias). Elle présente :

- des actualités régulières sur la RNR (opérations bénévoles, réunions, programme d'animation, etc.),
- l'organisation de la gestion de la RNR,
- sa réglementation (arrêté du conseil régional et plaquette), un espace documentation où sont téléchargeables plan de gestion, rapports d'activités, rapports d'études,
- les partenaires institutionnels et les contacts des accompagnateurs pour visiter la RNR.

IX-2 Médias

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur communique régulièrement sur ses actions par le biais de communiqués de presse, une rubrique régulière dans le journal municipal semestriel (double page), des articles dans l'Oiseau magazine. Le tableau ci-dessous récapitule les principaux articles ou interviews diffusés dans les médias.

Média	Date	Titre	Publication
Le Dauphiné Libéré	22/06/2018	Découvrir la nature autrement, 6ième édition de la Fête des Partias	Article tiers de page
Alpes et Midi	22/06/2018	La fête des Partias c'est dimanche !	Annonce + interview de 00:42
Le Dauphiné Libéré	07/07/2018	Le domaine skiable et la réserve naturelle des Partias main dans la main	Article pleine page
Alpes 1	17/07/2018	Partez à la découverte de la Réserve naturelle des Partias	Annonce + interview de 01:00
Alpes et Midi	26/07/2018	Une réserve d'altitude	Reportage pleine page
Dauphiné Libéré	18/08/2018	Qui veut planter des pins cembro ?	Article pleine page
Alpes 1	18/09/2018	La LPO co-gestionnaire de la réserve des Partias	Reportage sur la LPO de 05:06
Alpes1	20/09/2018	3.000 pins cembro plantés par la LPO cet automne	Reportage sur la LPO de 04:28
Dici TV	04/10/2018	Voulez-vous planter des arbres	Reportage vidéo
Alpes1	04/10/2018	3.000 pins cembro plantés dans la réserve des Partias	Interview 00:40
Le Dauphiné libéré	09/10/2018	La campagne de plantation de pin cembro a débuté	Article pleine page
Alpes et midi	18/10/2018	Opération "Pin cimbroy"	Reportage pleine page
Oiseau magazine	déc. 2018	3 000 pins cembro ont été plantés	Article double page

Tableau 4 : Revue de presse 2018

Deux reportages ont été enregistrés mais ne sont pas diffusés à ce jour : l'un pour l'émission "La série documentaire" sur France Culture (diffusion prévue au printemps 2019) et l'autre par Denis Cheissoux pour "CO2 mon amour" sur France Inter.



Figure 17 : articles dans le Dauphiné Libéré en 2018

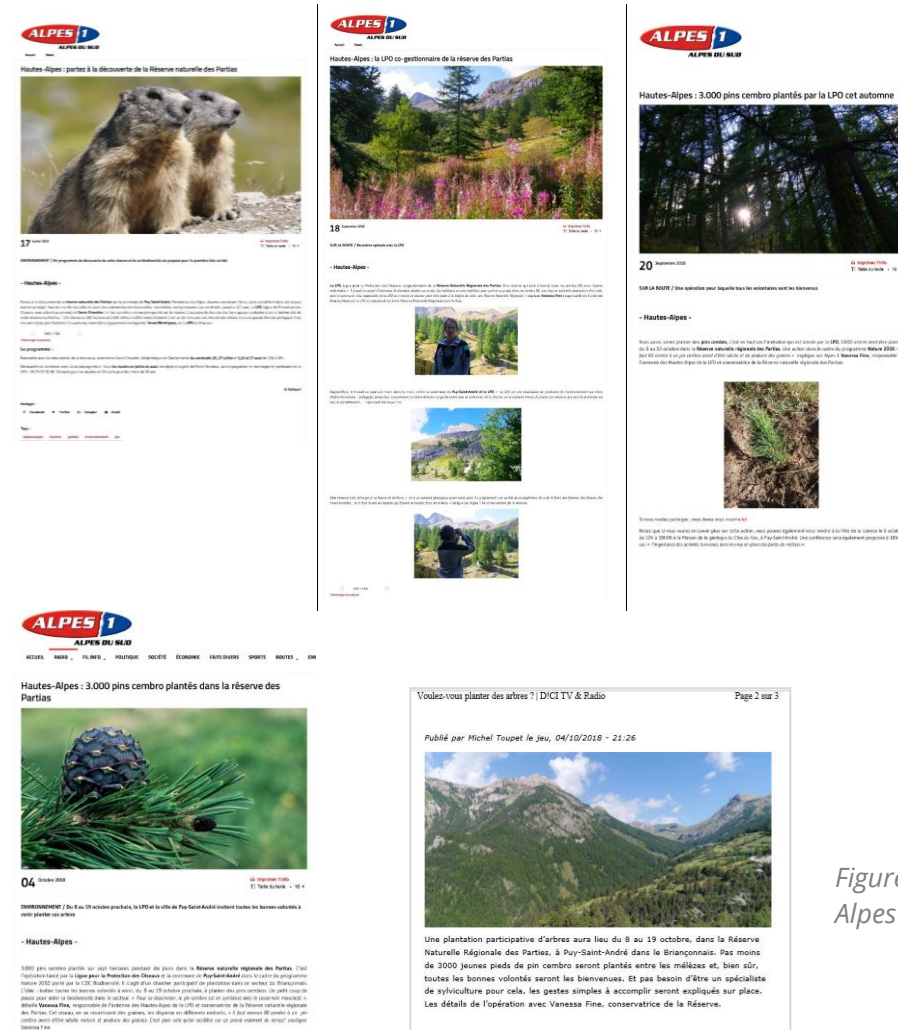


Figure 18 : publications par Alpes 1 et Dici TV en 2018



Figure 19 : reportages d'Alpes et midi en 2018



Figure 20 : article dans l'Oiseau Magasins en déc. 2018 (LPO)



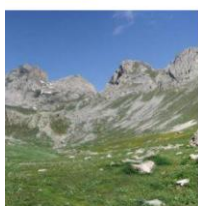
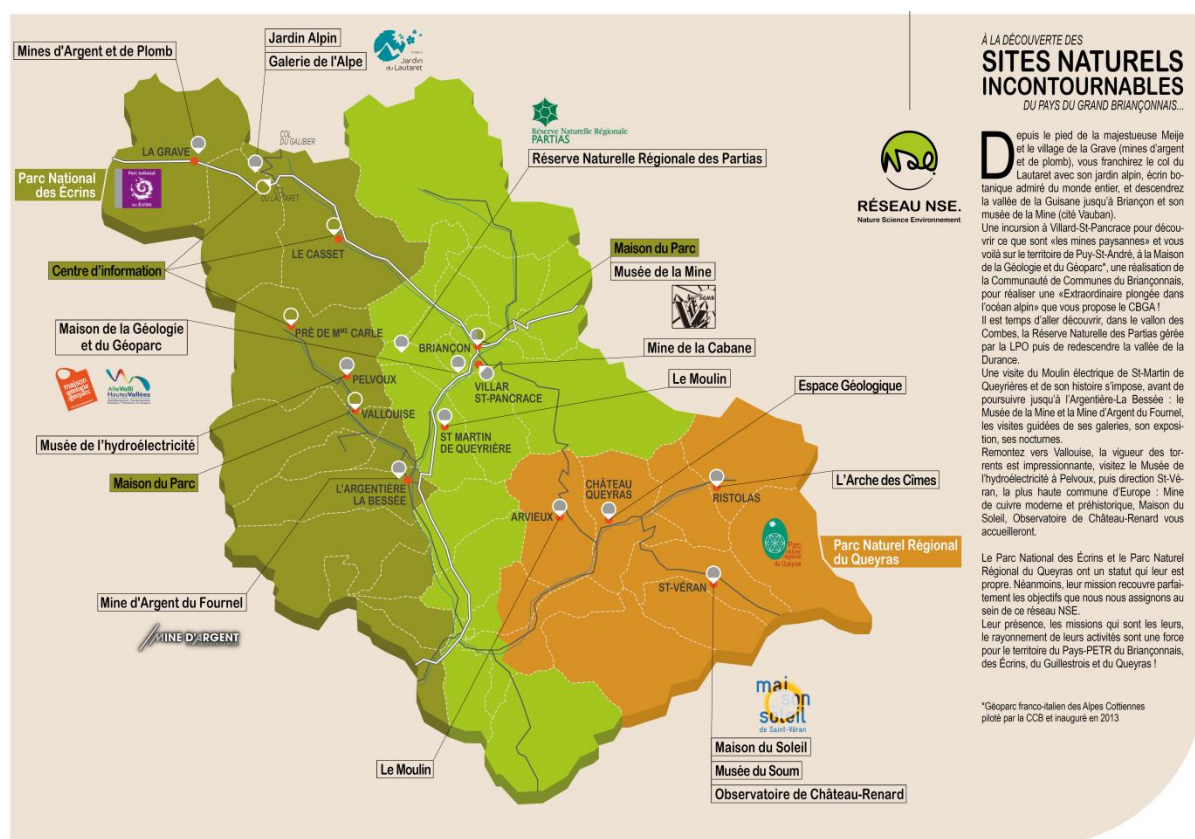
IX-3 Brochures

Le carnet de la RNR (Région PACA/Terre Sauvage, 2015) est diffusé lors des événements, en mairie de Puy-Saint-André ainsi qu'aux partenaires. En 2018, il a été largement diffusé aux participants du chantier participatif à l'automne 2018, et plus discrètement à la gare intermédiaire du téléphérique.

Des flyers du projet de découverte de la RNR en été par les remontées mécaniques ont été diffusés en offices du tourisme de Serre-Chevalier et un second flyer sur le chantier participatif de plantation a été diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune à l'automne.

Le réseau NSE a produit un flyer / carte de découverte des différents sites à thématique environnement et science du grand Briançonnais.

Enfin, une brochure bilan des actions en image est éditée chaque année depuis 2017.



Réserve naturelle régionale des Partias

Espace de montagne protégé et géré par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Située dans le vallon des Combes, les Partias habitent un patrimoine floristique et faunistique d'une grande richesse et de magnifiques paysages préservés. Accès par le téléphérique de Serre-Chevalier. Réglementation spécifique.

① paca.lpo.fr/partias

Figure 21 : flyer du réseau NSE et extrait du texte sur la RNR

X Orientations du programme d'activités 2019

Les activités planifiées pour 2019 concernent principalement :

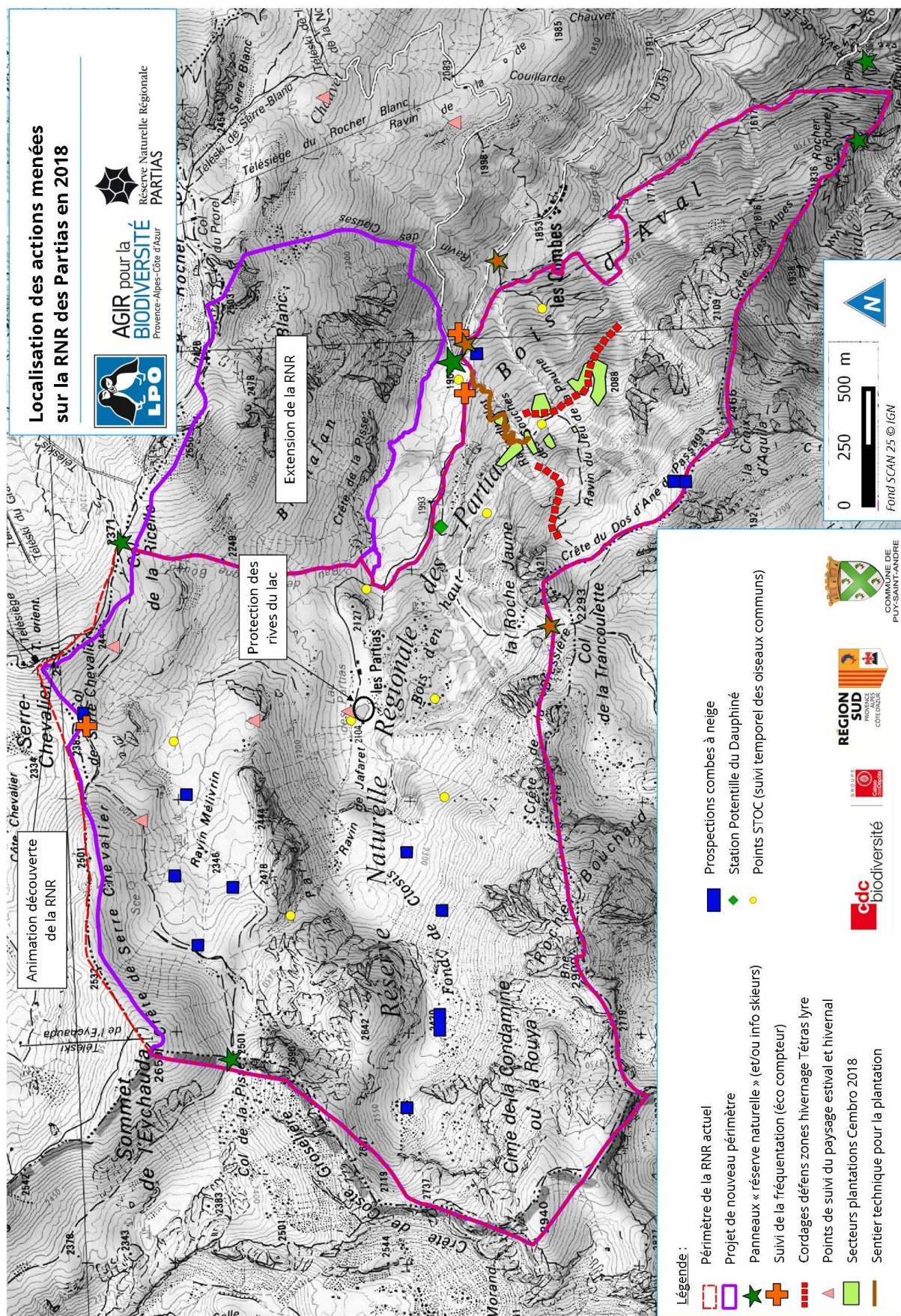
Actions pluriannuelles :

- suivi des zones d'hivernage du Tétrás lyre, et suivi au chant des galliformes,
- suivi des oiseaux par points d'écoute,
- organisation et animation de la fête des Partias,
- divers actions de sensibilisation,
- suivi du paysage,
- suivi de la fréquentation du site,
- surveillance du site,
- suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre,
- protection des rives du lac,
- information et communication,
- gestion administrative et financière,
- contact régulier avec les différents acteurs du site.

Actions 2019 :

- célébration des 10 ans de la RNR,
- participation à l'organisation du congrès RNF avec le PNE au Monétier-Les-Bains,
- accompagnement de la demande de renouvellement du classement (CSRPN, etc.),
- évaluation de la gestion de la RNR et réflexion sur le futur plan de gestion,
- développement du projet de sentier d'interprétation au sommet de Serre-Chevalier,
- pose de nouveaux panneaux de la RNR,
- installation d'un point d'info à la bibliothèque de Puy Saint André, etc.

XI Annexe : carte de localisation des actions





La **LPO** Provence Alpes Côte d'Azur,
une association
au service de
la **biodiversité**



Éducation à
l'environnement



Formation en
environnement



Protection
et gestion
de la nature

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès, 83 400 HYERES

Tél. : 04 94 12 79 52



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur